# Les «téléphones choqueurs» inquiètent la police

30/08/2010 à 20h55

**Maniables, les téléphones choqueurs sont des armes envoient de fortes décharges. Le phénomène est balbutiant, mais il n'est pas sans inquiéter les policiers. «*Cet été, nous avons arrêté plusieurs personnes pour différents méfaits, qui se trouvaient être en possession d'armes électriques de contact*, s'alarme Patrice Ribeiro, de Synergie-officiers. *Et on craint que leur acquisition ne se développe à vitesse grand V*.»**

L'inquiétude des policiers se focalise notamment sur un type d'arme électrique particulièrement sournois : le «téléphone choqueur». Il ressemble à un téléphone portable classique mais est capable d'envoyer de fortes décharges au contact de la peau allant jusqu'à 3 millions de volts. Les effets produits sont «très désagréables », comme l'indique un armurier, «*semblables à une bonne décharge provoquée par une prise de courant* ». Les craintes se cristallisent en fait autour d'un éventuel détournement de ces armes de défense en armes d'attaque.

C'est pour parer à ce danger qu'une réflexion est en cours au ministère de l'Intérieur : «*un projet de texte prévoit que le port et le transport des armes à impulsion électrique seront strictement interdits* », affirme le ministère. Et de préciser : «*Leur acquisition est libre, mais la police et la gendarmerie peuvent considérer que leur port sur la voie publique constitue une infraction*.» En substance, porter une telle arme sur soi n'est pas gênant. C'est lorsqu'elle vient à «*troubler l'ordre public* » que survient l'infraction.

Le Figaro